



ETATS GENERAUX DE L'URGENCE SOCIALE 2016

L'URGENCE SOCIALE FACE A LA (R)EVOLUTION NUMERIQUE

LA NUMERISATION, FACTEUR D'EXCLUSION OU D'INCLUSION ?

Fiche projet

1

Problématique

En 2013, la Fondation Abbé Pierre, la FNARS et l'URIOPSS ont impulsé une réflexion commune sur la mise en œuvre des droits élémentaires des personnes en situation de grande exclusion. Elles ont ainsi initié les premiers Etats Généraux de l'Urgence Sociale en PACA (EGUS).

A la suite des conclusions et des réflexions des EGUS 2013, et en lien avec l'actualité et les préoccupations des acteurs de terrain, elles ont décidé de poursuivre la démarche engagée en organisant chaque année une nouvelle édition des Etats Généraux de l'Urgence Sociale. Ce rendez-vous régional annuel représente désormais un moment de rassemblement et d'interpellation important pour les acteurs associatifs, les institutions et les personnes accompagnées.

Ainsi, trois éditions des EGUS ont d'ores et déjà été organisées :

- 2013 : L'urgence sociale en PACA
- 2014 : Urgence sociale et santé
- 2015 : En journée : quel accueil ? L'urgence sociale au-delà de la mise à l'abri

En 2016, le comité de pilotage, composé de la Fondation Abbé Pierre, de la FNARS et de l'URIOPSS, a décidé de consacrer ses travaux au sujet de l'urgence sociale face à l'évolution du numérique.

L'action sociale est transformée par la révolution numérique qui est en cours et en évolution permanente. Face à la dématérialisation de nombreux services, internet, l'usage des outils numériques et de l'ordinateur se sont peu à peu inscrits dans les pratiques professionnelles des intervenants sociaux.

Cette révolution numérique ne peut être envisagée sans prendre en compte sa dimension sociale. En effet l'accès aux droits est devenu étroitement lié à la maîtrise des outils numériques. Par exemple l'utilisation d'internet ou d'autres outils dématérialisés est devenue incontournable dans le cadre d'une recherche d'emploi.

La dématérialisation des services et de l'accès aux droits est trop souvent vécue pour les plus fragiles comme un facteur d'exclusion. La dématérialisation accroîtrait donc les inégalités et augmenterait le non-recours aux droits.

Cette numérisation est-elle donc un énième facteur d'exclusion des plus fragiles ou un enjeu pour repenser les politiques d'inclusion ?

Les EGUS 2016 répondent au besoin d'une réflexion globale sur les outils numériques et l'action sociale ainsi que sur les évolutions des pratiques liées à la dématérialisation des démarches.



Il est urgent, en effet, de s'interroger sur les effets de cette évolution sur les personnes les plus précaires. Face à l'émergence d'un phénomène d'illettrisme numérique, obstacle supplémentaire qui s'ajoute à d'autres facteurs de précarisation, une analyse partagée de ce phénomène s'impose pour pouvoir proposer dans un second temps des projets innovants et des solutions.

Cette thématique générale des EGUS 2016 sera déclinée sous trois aspects :

- 1) Les enjeux du numérique et les effets négatifs de la dématérialisation dans l'accès aux droits (fracture numérique et discriminations) ;
- 2) Le numérique et le traitement des données personnelles/ diffusion des informations personnelles ;
- 3) L'action sociale et le numérique : quelles évolutions des outils numériques au profit de l'accompagnement social des personnes en situation de précarité ? Quelles modalités d'utilisation des outils numériques comme atout pour l'évolution des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes et comme vecteur d'insertion ?

La révolution numérique est donc un enjeu majeur qui pourrait être au service des mutations sociétales, à travers le soutien par exemple à des initiatives locales et structurantes de solidarité numérique et d'accès aux droits.

Il s'agit donc de proposer une analyse sur le numérique au cœur des transformations de mécanismes de solidarité et de nouveaux processus d'exclusion. Parallèlement il est important de mettre en évidence et de valoriser les nombreuses initiatives publiques et associatives, portées par les acteurs de la solidarité ou de la médiation numérique, relatives à l'utilisation des outils numériques comme vecteur d'insertion et de cohésion sociale.

Public ciblé

Sont ciblés par cette action :

- Les intervenants sociaux du champ de l'accueil, hébergement insertion, et plus spécifiquement ceux du champ de l'urgence sociale ;
- Les personnes concernées ;
- Les acteurs des collectivités locales, et notamment les MDS et les CCAS, intervenant sur le champ de l'urgence sociale ;
- Les acteurs spécialisés dans le champ de la médiation numérique.

Objectifs

1. Dresser une analyse partagée, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, concernant l'utilisation des outils numériques dans le cadre de l'accompagnement social des personnes sans abri ;
2. Identifier les difficultés rencontrées par les parties prenantes par rapport à la dématérialisation ;
3. Identifier et valoriser des pratiques inspirantes ;
4. Identifier des projets territoriaux susceptibles d'être présentés dans le cadre des EGUS du 9 décembre 2016 ;
5. Préparer le temps de rencontre régionale.